

PEUPLE ET CULTURE

*Mouvement Pédagogique agréé par le Ministère de l'Éducation Nationale
Affilié à la Ligue Française de l'Enseignement*

MENSUEL

Année 1955

Bulletin des Adhérents

SOMMAIRE :

Après le XI^e Congrès National de Peuple et Culture.

Stages Nationaux de Peuple et Culture - Juillet 1955

Journées d'Études des Organisations Laïques de Jeunesse et d'Éducation Populaire.

Congrès National italien de la culture populaire.

Régions Peuple et Culture : Corrèze - Haute Loire.

Comment utiliser " Regards sur les métiers du Bâtiment ".

Fiche de Lecture :

Le Grand Meaulnes (Alain Fournier).

PEC

14, RUE
M. LE PRINCE
PARIS-VI^e

27

VIENT DE PARAÎTRE

Regards sur les MÉTIERES DU BATIMENT

Anthologie de textes littéraires, enquêtes, témoignages, poésies, chansons, documents, statistiques, photographies qui nous présentent

LE MAÇON	LE PAVEUR
LE CHARPENTIER	LE COUVREUR
LE MENUISIER	LE PLOMBIER
LE PLATRIER	LE ZINGUEUR
LE TERRASSIER	LE PEINTRE

- Une étude sur l'Apprentissage dans le bâtiment et la liste complète de tous les centres d'apprentissage en France.
- Une étude sur la main d'œuvre.
- Une étude sur l'industrie du Bâtiment.
- Une liste de romans et de films.

Un volume, 192 pages, 41 illust., Prix 480 frs

Réalisé par Bénigno CACÉRÈS

Couverture en Couleurs "Les Bâtisseurs" de Fernand LÉGER

APRÈS LE XI^e CONGRÈS NATIONAL DE PEUPLE ET CULTURE

3 et 4 avril 1955

Notre XI^e Congrès avait trois questions à son ordre du jour :

- a) Le court métrage dans la diffusion de la culture;
- b) Le rôle de la télévision dans l'éducation populaire;
- c) La chanson moderne moyen de culture.

L'intérêt suscité par notre numéro spécial 25-26 sur « L'éducation populaire et les télé-clubs » nous conduit à penser qu'il est préférable d'éditer un autre numéro spécial sur les autres questions pédagogiques traitées lors de notre XI^e Congrès.

Nous nous contenterons donc dans ce numéro d'indiquer que l'Assemblée Générale qui a fait suite aux deux journées d'études a voté à l'unanimité le rapport d'activité de notre mouvement ainsi que le rapport financier.

A l'unanimité également l'Assemblée Générale a élu le Comité Directeur suivant :

COMITE DIRECTEUR ELU A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 4 AVRIL 1955

ADER Jean	Prof. d'Ecole Normale	Rouen
ALLO Charles	Instituteur	Var
BARBICHON Jacques	Instructeur Ecole des Cadres des Charbonnages de France	Hte-Loire
BAZIN André	Critique cinématograph.	Paris
BEAUGENCY Jean	Inspec. Jeunesse et Sports	Bordeaux
BELMAS Claude	Secrétaire Général « Entente Communautaire »	Paris
BERTHOUMIEU Robert	Inspec. Général Jeunesse et Sports	Bordeaux

BORKER Paulette	Secrétaire P.E.C.	Paris
BOUNOURE Gaston	Cinéaste	Paris
CACERES Bénigno	Educateur post-scolaire —	
	Secrét. Général P.E.C.	Paris
CACERES Geneviève	Institutrice	Paris
CARTIER H.-Lucien	Inspe. Jeunesse et Sports	Morbihan
CAZENAVE-		
NEBOUT Fernande	Institutrice	B.-Pyrenées
CHEVALLIER Jacques	Directeur U.F.O.L.E.I.S.	Paris
CHEZE Marie-Hélène	Institutrice Cours compl.	Corrèze
DELBREILH Henri	Instituteur	Toulouse
DENY Robert	Secrétaire Académique	Metz
DONGUY Pierre	Chef du service soc. Com-	
	munauté Boimondeau	Valence
DUMAZEDIER Joffre	Attaché de Recherches au	
	C.N.R.S. (Centre d'Etu-	
	des Sociologiques	Paris
EYMARD Roger	Professeur Cours compl.	Tulle
FERLET Félix	Directeur d'Ecole	Isère
FOSSE Aimé	Professeur de Lycée	Valence
FOURNOUT Edmond	Professeur de Lycée	Paris
GANDY André	Professeur de Lycée	St-Etienne
GAUVIN René	Ingénieur-Conseil	Paris
HELFGOTT Julien	Secrétaire Général P.E.C.	
	de Haute-Savoie	Annecy
JEAN Georges	Professeur	Le Mans
JULIENNE Guy	Instituteur	Calvados
LAGRANGE LEO Mme	Magistrat	Paris
LEVAILLANT Brigitte	Conseillère du Travail	Paris
LE VEUGLÉ Jean	Service Jeunesse et Sports	Rabat
MARKER Chris	Cinéaste	Paris
MARTIN Paul	Inspe. Jeunesse et Sports	St-Etienne
MERMOZ Marcel	Président de « L'Entente	
	Communautaire »	Valence
MICHON Madeleine Mme	Institutrice	Alger
MOREL Lucien	Educateur	Tourcoing
OBERTI Jean	Econome Centre d'Appr.	Dives
PERIER René	Inspe. Jeunesse et Sports	Privas
PLATEL Léo	Directeur Centre d'Educa-	
	tion Populaire	Phalempin
RESNAIS Alain	Cinéaste	Paris
RICORDEAU	Directeur Centre d'Educa-	
	tion Populaire	Houlgate

RIVENC Paul
ROUX Françoise

Prof. d'Ecole Normale
Secrét. génér. Institut des
Sciences Soc. du Trav.
Journaliste
Inspecteur Primaire
Comédien
Professeur
Inspe. Jeunesse et Sports
Educateur

Paris
Paris
Paris
St-Etienne
Paris
Annecy
Annecy
Paris

ROVAN Joseph
ROZE
TARLET Yves
THISSE Paul
VIGNY Marcel
ZWILLER Pierre

Le Comité Directeur a élu le Bureau suivant :

Président : Joffre DUMAZEDIER

Vice-Présidents : Françoise ROUX
Robert BERTHOUMIEU

Secrétaire Général : Bénigno CACERES

Trésorier : Paul RIVENC

Membres : Jean ADER
Geneviève CACERES
Jacques CHEVALLIER
René GAUVIN
Brigitte LEVAILLANT
Joseph ROVAN

Secrétaire Permanente : Paulette BORKER

Invités : Raphaël PASSAQUET
Jean STENGEL

STAGES D'ÉTÉ 1955

Le changement de la date des vacances scolaires survenu alors que notre calendrier de stage était déjà fixé, nous a obligés à modifier les dates prévues. De multiples difficultés ont alors surgi et nous avons eu beaucoup de mal pour obtenir les Centres Educatifs aux dates que nous jugions les meilleures. Il s'est avéré impossible de disposer de toutes les places demandées au Centre d'Houlgate. Nous avons dû nous résoudre — non sans ennui — à supprimer deux stages prévus dans la deuxième quinzaine de juillet. Nous avons essayé de pallier à ces suppressions en modifiant le programme de certains autres stages. Voici donc — en espérant que ce seront là enfin les dates définitives — le calendrier des stages d'été.

STAGE « PHOTOGRAPHIE »

15 au 22 juillet

CREPS de Paris

Se situant dans la ligne tracée par « Regards neufs sur la Photographie » ce stage s'adresse à tous les animateurs considérant la photo comme un mode de connaissance et un moyen d'expression, et particulièrement à ceux qui désirent initier des groupes à cette activité ou les familiariser davantage avec elle.

PROGRAMME

1. — *L'art photographique.*

La « géo-photographie » : rapport de l'art de voyager et de l'étude du milieu avec la photographie.

La psycho-photographie : photographie de silhouettes, de gestes. Photographie des visages, traits et expressions.

Correspondance entre l'œuvre d'art et la photographie.

— Les principaux styles des arts plastiques et de la photographie (commentaires d'œuvres et conseils pour une recherche personnelle).

— Etude de l'œuvre de quelques grands maîtres de la photographie (Cartier-Bresson, Doisneau, Izis, Brassai, etc.).

2. — *La pratique de la photographie et la vie quotidienne.*

Les grandes étapes de la vie. Les grands moments de l'année. Les fêtes. Le reportage photo comme moyen d'expression culturelle (expérience de Boimondau, du cercle artistique Kodak). Buts et organisation des photo-clubs.

3. — *Technique photographique.*

Les appareils. De la pellicule à l'agrandissement. Le stage comportera, évidemment, de nombreux travaux pratiques.

Droit d'inscription : 2.500 francs.

Limite d'inscription : 1^{er} juin 1955.

STAGE « CONNAISSANCE DE LA PROVENCE »

19 au 31 juillet 1955

CREPS de Aix-en-Provence

PEUPLE ET CULTURE a depuis longtemps insisté sur l'importance du tourisme populaire, occupation de loisir qui prend une importance de plus en plus grande dans la vie des masses urbaines et même rurales. Le premier ouvrage de la collection PEUPLE ET CULTURE s'intitulait « Regards neufs sur le Tourisme ». Une méthode y est définie qui étudie les problèmes de l'utilisation du voyage à des fins culturelles, et propose des solutions éprouvées par une longue expérience.

Nos stages présentent cette méthode d'une façon plus vivante encore puisque les stagiaires s'y trouvent placés dans les conditions aussi réelles que possible d'un voyage d'une semaine. Le succès du dernier stage « Connaissance de Paris » a prouvé une fois de plus l'efficacité pédagogique de la formation que nous donnons dans ce domaine.

Précisons pour les anciens stagiaires de Paris que le prochain stage en Provence permettra une mise au point plus poussée en même temps qu'une pratique plus variée de la méthode qu'ils ont découverte à Pâques, le stage devant durer 12 jours.

Nous les invitons donc à participer à ce nouveau stage, s'ils considèrent, comme un abondant courrier tend à nous le montrer, que notre méthode présente un intérêt réel et une efficacité certaine pour leur action d'Education Populaire. Nous espérons naturellement pouvoir aussi compter parmi nos stagiaires des animateurs de groupes de loisirs, de maisons de jeunes, ou foyers ruraux, d'amicales laïques, etc. pour qui le voyage est une activité de loisir importante et qui cherchent à l'utiliser dans la perspective de leur travail éducatif.

Le stage commencera le mardi matin 19 juillet au C.R.E.P.S. d'Aix pour se terminer le samedi 30 à midi.

Son programme se déroulera en trois parties :

Les 19, 20 et 21 juillet : *Préparation du voyage.*

— L'invitation au voyage.

— La documentation de l'animateur et des touristes.

— L'étude des itinéraires, des questionnaires d'enquêtes, etc.

Du 22 au 28 juillet : *Le voyage*.

Les thèmes en seront les suivants :

- La ville d'Aix.
- La Provence antique (Arles, Orange, Vaison la Romaine).
- La Provence industrielle : Marseille, les barrages du Rhône, raffineries de l'étang de Berre.
- La Provence agricole : La Comtat (Châteaurenard, Avignon). — La Haute Provence.
- La Provence des artistes, des peintres, des poètes.

Une liaison avec le festival du TNP en Avignon est prévue. (Soirées au Théâtre, entretiens avec la troupe.)

Du 28 au 30 juillet : *L'exploitation du voyage*.

- L'expression : reportage, compte-rendu, montages, cercle d'études.
- L'orientation culturelle : documentation, etc.

Nota : Ce stage ayant lieu dans un C.R.E.P.S., les frais de voyage seront remboursés selon le cas, dans les proportions de 50 à 75 %.

FRAIS DE STAGE :

12 journées au CREPS d'Aix (190 fr. × 12)	2.280 frs
Voyage en car (1.000 km environ)	5.000 frs
Supplément de frais à prévoir (repas à l'extérieur, places au festival TNP Avignon)	2.300 frs

STAGE « CINÉMA » PEUPLE ET CULTURE et l'UFOLEIS

15 au 22 juillet

CENTRE EDUCATIF D'HOULGATE (Calvados)

Ce stage est réservé à des animateurs ayant déjà suivi un stage du type « premier degré » et ayant une expérience personnelle de l'utilisation du cinéma dans le cadre de la culture populaire.

Il comprendra essentiellement deux parties :

— D'une part une confrontation de méthodes en fonction de milieux déterminés, un bilan des réalisations existantes, des

tentatives réussies ou manquées, confrontation et bilan auxquels les stagiaires devront apporter une contribution personnelle aussi importante que possible.

— D'autre part, une étude des problèmes posés par l'utilisation dans l'éducation populaire du film, conjointement à d'autres techniques culturelles telles que le livre, le disque, la télévision, etc.

Etablissement de programmes de ciné-clubs et critique de films.

Droit d'inscription : 2.200 francs.

Limite d'inscription : 15 juin 1955.

STAGE « FORMATION D'ANIMATEURS DE CERCLES D'ÉDUCATION POPULAIRE »

24 au 31 juillet

CENTRE EDUCATIF D'HOULGATE (Calvados)

L'animation des institutions d'éducation populaire ne peut être assumée par l'animateur principal seul : celui-ci doit susciter des aides et des responsables parmi les ouvriers, les employés ou les agriculteurs de son club; d'où un problème de promotion culturelle de cadres issus de la masse des usagers. Cette promotion demande une formation générale, adaptée aux difficultés de ceux qui n'ont pas eu la chance de poursuivre leurs études au delà de l'école primaire. Le développement de la confiance en eux-mêmes, la culture méthodique de leurs moyens d'expression pour qu'ils puissent participer ou présider aux discussions et aux activités intellectuelles du club, l'initiation progressive à l'organisation du travail intellectuel et de culture personnelle, au cours de la vie quotidienne, etc., posent des problèmes considérables et souvent délicats.

Ce stage se propose d'aider les éducateurs à résoudre ces questions par une méthode spécifique de formation intellectuelle pratique inspirée des principes de l'entraînement sportif : *l'entraînement mental*. Cette méthode aboutit à des techniques d'initiation à la direction des débats, à la conduite d'enquêtes, etc., utiles à tout éducateur qui veut travailler à la formation de cadres populaires et à la promotion d'autodidactes.

Cette méthode d'éducation populaire figure d'ores et déjà aux programmes de réformes des écoles normales. Elle est pratiquée par de nombreux bureaux d'organisation scientifique de travail pour la formation de la maîtrise et la promotion ouvrière. A la base de ce stage se trouvent des réalisations d'éducation populaire menées à bien dans la communauté de travail Boimondau, dans les Charbonnages de France et dans diverses associations post-scolaires.

Droit d'inscription : 2.500 francs.

Limite d'inscription : 15 juin 1955.

STAGE « RELIURE LECTURE »

17 au 30 juillet

CENTRE EDUCATIF D'HOULGATE (Calvados)

Ce stage est destiné aux animateurs de bibliothèques populaires et à tous ceux qui, dans un milieu scolaire ou post-scolaire, dans une entreprise, etc., usent du livre comme d'un moyen vivant de culture.

I. — Organisation technique et pédagogique des bibliothèques populaires.

Notions rapides de bibliothéconomie :

1. Enregistrement des livres.
2. Classement.
3. Fiches.
4. Règlement.
5. Prêt.

II. — Organisation culturelle de la bibliothèque :

1. Le choix des livres.
2. Fiches de lecture.

III. — Le livre vivant : moyen de culture.

Après une vue d'ensemble des divers moyens qui peuvent être utilisés pour rendre le livre vivant aux yeux des lecteurs,

les stagiaires travailleront dans des ateliers de leur choix et réaliseront :

1. Un Guide de lecture.
2. Un montage de texte.
3. Des présentations de livres avec discussion.
4. Des reliures.

Nous avons en effet jugé utile de compléter la formation du bibliothécaire par une formation manuelle. L'atelier de reliure, outre l'aide matérielle qu'il peut apporter à la bibliothèque, offre l'intérêt d'être un moyen de regroupement de jeunes.

Cette partie du stage comprendra :

L'organisation d'un atelier de reliure : le matériel de reliure. — Instruments, toiles, papiers, etc. — L'ameublement de l'atelier de reliure. — L'organisation du travail dans l'atelier. — Travaux pratiques : reliure classique de livre en toile, demi-toile, à coins, reliure souple.

Droit d'inscription : 2.500 francs.

Limite d'inscription : 10 juin 1955.

Frais d'hébergement dans les Centres Educatifs :

HOULGATE : 100 francs.

PARIS : 190 francs.

Remboursement des frais de voyages : 75 % pour le personnel enseignant; 50 % pour les autres catégories.

Tous les renseignements complémentaires (matériel reliure, documentation à préparer, travaux préalables) sont indiqués au moment de la demande d'inscription.

Ecrire : Service Stages PEUPLE ET CULTURE, 14, rue Monsieur-le-Prince, PARIS-6^e. En retournant la feuille, voir p. 25.

**

JOURNÉES D'ÉTUDES DU 27 AU 31 MARS A MARLY-LE-ROI

Un comité de coordination des organisations laïques de la jeunesse et d'Education populaire s'est constitué depuis 1954.

Il comprend 20 associations ou fédérations nationales de jeunesse et d'éducation populaire, représentant plus de 3.000.000

d'adhérents : c'est le plus important cartel de l'éducation populaire. PEUPLE ET CULTURE en fait partie.

Du 27 au 31 mars, des journées d'études ont été organisées par ce comité. Elles poursuivaient un double but :

1. *Coordonner* nos forces pour un meilleur développement de l'éducation populaire dans la perspective d'une défense de l'école laïque.

2. Mieux *adapter* notre action pédagogique aux grandes données de la vie sociale actuelle et particulièrement aux besoins réels de loisirs distractifs et culturels pour les travailleurs.

Des spécialistes des sciences sociales du Centre d'Etudes Sociologiques, du Laboratoire d'Ethnographie et du Conservatoire des Arts et Métiers, firent le point sur ces questions devant les dirigeants nationaux des 20 groupements et entamèrent avec eux un dialogue qui peut être gros de conséquences pour l'évolution de l'éducation populaire.

C'est à notre Président, J. Dumazedier, attaché de recherches au Centre d'Etudes Sociologiques que le Comité avait confié la conception et la préparation du programme.

M. Sorre, Directeur du Centre d'Etudes Sociologiques, Directeur honoraire de l'Enseignement du 2^e degré avait bien voulu accepter de présider ces journées.

PROGRAMME

Dimanche 27 mars, 16 heures :

- exposé du programme de la session par M. Laborde;
- ce que les sciences sociales apportent à l'éducation populaire. — J. Dumazedier.

Veillée :

- projection du film « A nous la liberté ».

Lundi 28 mars, 9 heures :

- le développement du loisir dans l'histoire du travail. — J. Fourastié;
- Cercle : discussion et conséquences pratiques pour l'éducation populaire.

15 heures :

- la Jeunesse devant le monde technique. — R. Reynaud;
- Débat sur les applications et conséquences pratiques.

Veillée :

- l'éducation populaire et le problème du Sport. — Druon.

Mardi 29 mars, 9 heures :

- de la tradition à la culture moderne dans les loisirs. — M. Maget;
- Travaux en Commissions sur les applications pratiques.

15 heures :

- définition et fonction du loisir d'après une enquête dans les milieux ouvriers. — Dumazedier;
- Débat sur les applications et conséquences pratiques.

Veillée :

- travaux en Commissions sur les problèmes pratiques de l'éducation populaire.

Mercredi 30 mars, 9 heures :

- secteur commercial et secteur non-commercial dans l'évolution du loisir. — H. Lefèvre;
- évolution de la législation régissant le secteur non-commercial. — Zwiller.

15 heures :

- attitudes des groupements d'éducation populaire. — J. Dumazedier;
- exposé documentaire sur l'activité des organisations d'étudiants représentées. — Leclerc.

Jeudi 31 mars, 9 heures :

- exposé introductif, puis rapports des Commissions sur les problèmes pratiques d'éducation populaire;
- vers une pédagogie expérimentale de l'éducation populaire. — J. Dumazedier.
- Conclusions, par H. Laborde.

Les textes des exposés et des discussions qui ont eu lieu pendant ces journées a été pris en sténotypie. Ceux de nos lecteurs qui désireraient les recevoir moyennant une petite contribution sont priés de se faire connaître rapidement.

LISTE DES ASSOCIATIONS REPRESENTÉES AUX JOURNÉES DE MARLY

- Eclaireurs de France;
- Amis de la Nature (Groupe France);
- Peuple et Culture;
- Fédération des Francs et Franches Camarades;
- Fédération Nationale des Auberges de la Jeunesse;
- Union Laïque des Campeurs Randonneurs;
- Fédération Nationale des Foyers Ruraux;
- Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active;
- Mouvement Laïque des Auberges de la Jeunesse;
- Office Central de la Coopération à l'Ecole;
- Maison Internationale des Jeunes;
- Fédération Nationale des Clubs de Loisirs Léo Lagrange;
- Fédération Française des Ciné-Clubs;
- Jeunesse au Plein-air;
- Centre de Coopération Culturelle et Sociale;
- Fédération de l'Education Nationale;
- Syndicat National des Instituteurs;
- Ligue Française de l'Enseignement;
- Groupement des Campeurs Universitaires;
- Mouvement de l'Enfance Ouvrière.

Les représentants de ces associations ont adopté un certain nombre de motions communes :

MOTIONS COMMUNES POLITIQUE GENERALE

L'éducation populaire laïque. — Il est désormais de plus en plus évident que l'Education Nationale n'a pas seulement un rôle scolaire à remplir, mais aussi un rôle extra-scolaire. Sa mission l'entraîne à revendiquer à la fois une fonction péri-scolaire complémentaire de l'école à tous les degrés et une fonction post-scolaire, car c'est au niveau de la nation tout entière, enfants, adolescents, adultes, que se pose dans la réalité, en particulier pour les institutions de loisirs, l'ensemble des problèmes de l'éducation populaire qui conditionne en grande partie la solution du problème général de la jeunesse.

Prolongeant et complétant l'Ecole, elle permet ainsi à tous d'accéder et de participer volontairement et en toute liberté à la vie économique, sociale et culturelle de la communauté.

Elle vise deux buts généraux qui ne sauraient être dissociés :

1° Former le travailleur au sens large du mot, c'est-à-dire, permettre à l'adolescent d'acquérir ou d'améliorer la pratique d'un métier ou d'une profession correspondant à ses aptitudes;

2° Former le citoyen, c'est-à-dire compléter le bagage des connaissances générales acquises à l'école, en favorisant l'accès de tous à des joies saines, d'ordre physique et spirituel, réservées jusqu'ici à une minorité.

En un mot, son but final est de former l'Homme.

S'adressant à tous sans considération d'origine, de conviction et de condition sociale, *l'Education populaire ne peut qu'être laïque*, c'est-à-dire affranchie des confessions et des dogmes comme toutes les institutions et tous les services communs de la Nation et de l'Etat. Elle garantit à chacun la liberté de conscience et d'expression.

Tout en respectant la diversité des initiatives, l'Etat ne peut accorder son soutien qu'aux organisations qui, comme l'Ecole Publique, répondent aux conditions de laïcité.

Il s'ensuit qu'il serait nécessaire de distinguer avec netteté trois secteurs :

1° Le secteur public (C.R.E.P.S. — Inspection de la Jeunesse et des Sports, etc.);

2° Le secteur laïque, habilité et subventionné par l'Etat;

3° Le secteur privé qui tire ses ressources des groupes dont il exprime librement les aspirations.

CENTRES EDUCATIFS

1° Constatant qu'un grand nombre d'ouvriers, d'employés et d'enseignants ne peuvent participer aux stages pendant la période scolaire, les associations soussignées souhaitent que les établissements de la Direction Générale de la Jeunesse et des Sports puissent fonctionner pendant la période des grandes vacances dans des conditions financières normales. Les Centres d'Education Populaire et les Centres Régionaux d'Education Physique et Sportive constituent, en effet, un équipement essentiel pour les besoins de la Nation, et les congés payés une notion primordiale dans la conception de la Culture Populaire.

2° Constatant que les C.R.E.P.S. sont de plus en plus utilisés par la formation sportive, elles souhaitent la réouverture des Centres d'Education Populaire, fermés au cours des dernières années, mieux adaptés à leur travail de formation.

A ce sujet, elles protestent contre la fermeture des Centres dont le nombre est passé en quelques années de 40 à 20.

A défaut de Centres d'Education Populaire, elles souhaitent que des aménagements des C.R.E.P.S. soient prévus pour les activités d'Education Populaire, afin que leurs associations n'apparaissent pas dans ces établissements comme des parents pauvres.

3° Dans l'immédiat, elles souhaitent pouvoir utiliser certains établissements extérieurs pour faire des stages dans les mêmes conditions que celles des C.R.E.P.S.

4° Afin de toucher plus facilement les milieux ouvriers, elles émettent le vœu de pouvoir utiliser les C.R.E.P.S. à l'occasion des week-end.

5° Elles souhaitent enfin la mise au point d'un statut des Centres spécialisés.

CONGES CULTURELS

Les associations soussignées souhaitent :

1° Le vote rapide par l'Assemblée Nationale d'une loi permettant aux travailleurs salariés, animateurs d'Organisations de Jeunesse, culturelles ou sportives, d'obtenir un *congé légal*, en supplément des congés payés normaux, pour suivre des stages de formation.

2° L'indemnisation *pour perte de salaire*, des travailleurs participant à des stages, par l'attribution de bourses de l'Etat ou le paiement des congés par l'employeur.

3° Que des permissions exceptionnelles soient accordées pendant les vacances d'été, aux animateurs effectuant *leur service militaire*, de manière à faciliter l'organisation et l'encadrement des activités estivales des différentes associations (moniteurs de colonies de vacances, parents-aubergistes des Auberges de Jeunesse, etc.)

POUR UNE LEGISLATION NOUVELLE

Les délégués des associations membres du Comité de Coordination et d'Etude des Problèmes Généraux de la Jeunesse, réunis à l'Institut National d'Education Populaire, ont procédé à l'étude de la législation actuelle concernant les associations de Jeunesse et d'Education Populaire.

Ils considèrent que les activités et manifestations organisées par ces associations, que l'Etat encourage, doivent bénéficier de l'exonération complète du paiement des taxes.

Ils s'émouvent que plusieurs de ces associations soient poursuivies ou menacées de poursuites par l'administration des Finances.

Ils demandent en conséquence que soient prises toutes mesures pour faire cesser ces menaces préjudiciables à leur mission culturelle. Ils insistent pour que ces mesures soient prises le plus rapidement possible, si l'on ne veut pas voir disparaître ces associations.

Après avoir pris connaissance des articles 88 et 89 du projet de loi n° 7164 portant réforme fiscale qui, en principe, doivent dans le cadre des pouvoirs spéciaux, se substituer à l'article 12 de la loi du 24 mai 1951.

les délégués constatent :

1° Que ces textes assimilent les activités éducatives à des manifestations publicitaires nettement commerciales;

2° Qu'ils établissent des discriminations difficilement compréhensibles entre les diverses catégories d'activités exonérées, de telle sorte qu'avec une entière bonne foi, les associations risquent de commettre des infractions;

3° Qu'ils écartent du bénéfice de l'exonération du paiement des taxes des associations agréées par les Ministres compétents, et s'occupant de domaines tels que : théâtre amateur, tourisme culturel, musique, etc.

Ils demandent que ces dispositions fiscales soient complétées de façon à ce que toutes les associations véritablement éducatives, agréées par les Ministres compétents, soient exonérées du paiement des taxes.

Les délégués considèrent qu'il est indispensable de prévoir une législation précise concernant les associations d'éducation populaire et de jeunesse, afin de compléter la loi de 1901, insuffisante pour définir d'une manière légale, le caractère culturel de leurs activités.

Des réglementations identiques à celles du statut du cinéma non commercial pourraient, dans les autres domaines de l'Éducation, être promulguées par les Ministres compétents, après consultation des associations agréées intéressées, et en accord avec le Ministère des Finances. Il est évident qu'il ne peut entrer dans les prérogatives de celui-ci de déterminer seul si une association présente ou non un caractère éducatif.

FORMATION DES CADRES

Les délégués demandent :

a) Une utilisation plus large des Centres Régionaux d'Éducation Physique et Sportive (voir texte publié plus haut).

b) Que soit réalisée une coordination des calendriers de stages de leurs organisations.

c) Pour une meilleure répartition des forces, il conviendrait de procéder à :

- un inventaire des besoins de chaque association;
- un inventaire des réalisations;
- une coordination dans le domaine des stages de spécialités, y compris des stages de formation administrative, pour une éventuelle mise en commun de certaines réalisations.
 - sur le plan des responsables pour enfants;
 - sur le plan des responsables pour adolescents.

d) Une formation de base qui serait donnée par un organisme commun habilité, en sauvegardant toutefois les originalités des diverses associations.

PROPAGANDE

Désireux d'étendre leur action, les délégués des associations envisagent la nécessité d'une action commune auprès de l'Association des Maires de France, des Caisses des Ecoles et des comités d'entreprises.

SOCIOLOGIE, PEDAGOGIE

Les Journées d'Étude ont permis de préciser les conditions actuelles de l'éducation populaire et de la diffusion de la culture; les grandes réalités consécutives au progrès technique, aux persistances vivantes de la tradition et à l'organisation économique et sociale des loisirs.

Il est apparu clairement que l'orientation générale, les structures, et les méthodes de nos groupements devaient faire l'objet d'un nouvel effort d'adaptation.

Cela pose des problèmes de plus en plus complexes qui nécessitent le développement d'une pédagogie expérimentale de l'éducation populaire pour l'enfant, l'adolescent et l'adulte.

Pour résoudre ces problèmes avec le maximum d'efficacité, il est apparu qu'une collaboration devait s'instituer entre les dirigeants et les praticiens de nos associations et les spécialistes des sciences sociales.

Unaniment, les délégués ont souhaité la création d'un groupe d'études permanent pour mettre en route des travaux de longue haleine en relation étroite avec les recherches des Instituts spécialisés et en particulier le Centre d'Études Sociologiques.



III^e CONGRÈS NATIONAL de l'UNIONE ITALIANA DELLA CULTURA POPOLARE 7 - 8 - 9 - 10 avril 1955 BARI (Italie du Sud)

Le Président de l'Unione Italiana della Cultura Popolare, le Docteur Riccardo BAUER avait demandé à PEUPLE ET CULTURE de présenter devant ce Congrès un exposé sur « Principes et méthodes de l'éducation populaire ».

Le point de vue du Mouvement fut développé par notre secrétaire général B. CACERES. Nous voudrions souligner ici tout l'intérêt porté par les Italiens à notre expérience et aussi l'accueil qui nous a été réservé; on ne pouvait être mieux reçu. Comme suite à ce déplacement, un stage commun est envisagé pour le mois de septembre en Italie.

Nous tenons tout particulièrement à dire à Monsieur le Docteur Riccardo BAUER, Président de l'Union et à Monsieur le Docteur Mario MELINO son Secrétaire Général, combien nous avons été sensibles à leur accueil et combien nous aimerions à notre tour recevoir en France nos amis Italiens qui poursuivent une œuvre remarquable. Nous aurons prochainement l'occasion de présenter dans ce bulletin un aperçu des activités des principaux groupements italiens d'éducation populaire, l'« Umanitaria » de Milan et l'Union pour la lutte contre l'Analphabétisme qui travaille surtout dans les provinces du Sud.

**

RÉGIONS

CORREZE

BILAN D'ACTIVITE

Saison 1954-1955

I. Au cours de la saison, PEUPLE ET CULTURE a :

a) réalisé trois stages ou séjours culturels.

— Séjour culturel : championnats d'Europe d'Athlétisme à Berne (Suisse). (Août 1954 : 20 participants.)

— Week-end reliure-lecture : A.J. de BRIVE. (Janvier 1955 : 30 participants.)

— Stage cinéma : E.N. de TULLE. (Février 1955 : 30 participants.)

ainsi qu'une journée pédagogique le 7 octobre à TULLE, consacrée à la lecture expressive.

Educateurs touchés : 80 pendant 410 journées de stage.

b) organisé :

61 manifestations culturelles, soit plus d'UNE par SEMAINE, dans 32 localités différentes.

1. Manifestations :

— « Variétés littéraires » avec Yves TARLET.

— « Olympia 52 » avec Roger EYMARD.

— Veillées cinéma avec Marie-Hélène CHEZE, R. EYMARD.

— Veillées lecture avec Marie-Hélène CHEZE, Jean TAMEN, Roger TERRASSON.

2. Les localités :

Tulle, Brive, Ussel, Bort, Neuvic, Egletons, Meymac, Objat, Uzerche, Allasac, Ayen, Saint-Cyprien, Chamberet, Nes-

pouls, Lagraulière, Gros-Chastang, Larche, Argentat, Le Lonzac, Saint-Sornin-Lavolps, Chamboulive, Sadroc, Sainte-Féréole, Lagnac, Meymac.

c) touché : 150 éducateurs par ses publications.

II. Cinéma :

a) Veillées cinéma : Marie-Hélène Cheze, Claude Seguy, Jean Tamen, Roger Eymard, ont présenté :

— En janvier 1955 : JOUR DE FETE, à Sadroc, Ayen, Egletons, Gros-Chastang, Nespouls, Moulin-du-Soleil.

— En février 1955 : GASPARD DE BESSE à Sadroc, Ayen, Lagraulière, Gros-Chastang, Estivaux.

— En février : AUBERVILLIERS, précédé d'un montage culturel (poésie-chanson).

— En février 1955 : Gaston Bounoure a présenté à Uzerche : — Un Festival du comique;

— Le « JOUR SE LEVE ».

— En mars 1955 : FESTIVAL du FILM de la RESISTANCE (Montage culturel sur la Résistance Corrézienne, SIX JUIN À L'AUBE, la BATAILLE DU RAIL), à : Lagraulière, Brive, Ayen, Moulin-du-Soleil, Ussel, Sadroc, St-Cyprien, Uzerche, Estivaux.

b) Stage : du 19 au 25 février 1955 à l'Ecole Normale de Filles, TULLE, dirigé par M. Gaston Bounoure, Instructeur National Jeunesse et Sports et les animateurs P.E.C. départementaux : 30 participants.

III. Culture sportive :

a) *Séjour culturel* : BERNE, août 1954. Championnats d'Europe d'athlétisme : 20 participants.

b) « Olympia 52 » continue sa carrière et a touché plus de 15.000 corréziens :

— Décembre 1954, Sadroc, Lagraulière.

— Février 1955, Salon-la-Tour.

— Mai 1955, Brive.

IV. Lecture :

a) Festival Yves TARLET : 4-14 octobre. « Festival du Rire », « Chants du Monde », « Printemps de Paroles », « Pleins Feux sur les Ombres », ont été présentés devant 20.000 corréziens, à :

TULLE le lundi 4 octobre
ALLASAC le mardi 5 octobre

Soirée
Soirée

BORT	le mercredi 6 octobre	<i>Matinée</i>
EGLETONS	le jeudi 7 octobre	<i>Soirée</i>
		<i>Matinée</i>
		<i>Soirée</i>
NEUVIC	le vendredi 8 octobre	<i>Soirée</i>
AYEN	le samedi 9 octobre	<i>Soirée</i>
GROS-CHASTANG	le dimanche 10 octobre	<i>Soirée</i>
USSEL	le lundi 11 octobre	<i>Soirée</i>
OBJAT	le mardi 12 octobre	<i>Soirée</i>
ARGENTAT	le mercredi 13 octobre	<i>Matinée</i>
		<i>Soirée</i>
BRIVE	le jeudi 14 octobre	<i>Soirée</i>

b) Journée d'information sur les problèmes de la lecture et du montage : TULLE, 7 octobre, 50 participants.

c) Veillées lecture : Marie-Hélène Cheze, Roger Terrasson, Roger Eymard ont présenté :

1. A BRIVE :

- Les Gouverneurs de la Rosée.
- L'Enfant.
- Allons z'enfants.
- Le Vieil Homme et la Mer.
- Jacquou le Croquant.

2. A l'Ecole Ménagère Agricole du Moulin du Soleil :

- Jacquou le Croquant.
- Sarn.

3. A ESTIVAUX, GROS-CHASTANG, A YEN, MARCILLAC-LA-CROZE :

- Jacquou le Croquant.

4. A SOUILHAC et TERRASSON :

- Les Gouverneurs de la Rosée.

d) Week-end reliure : M. Debernard, A.J. de BRIVE, 30 janvier 1955; 30 participants.

e) Fiches de lecture : Marie-Hélène Cheze, Michèle Chabaud, Roger Eymard ont participé à l'élaboration des fiches de lecture suivantes :

- Le Grand Meaulnes;
- Jacquou le Croquant;
- Esteiros.

Et P.E.C. prévoit :

— Un séjour en Avignon en juillet (10 jours), à la faveur du Festival T.N.P.

— Un stage d'art dramatique à TULLE.

✱

L'adhésion à PEUPLE ET CULTURE de Corrèze, dont le montant (500 francs) peut être versé à Madame Eymard, Institutrice, TULLE (C.C.P. LIMOGES 98-58), donne droit :

— Au service mensuel d'une fiche de lecture (étude analytique d'un roman, suivie d'une adaptation dramatique pour veillées);

— Au service mensuel du bulletin P.E.C.;

— Au service du Journal des Editions du Seuil;

— A d'importantes réductions dans certaines salles parisiennes.

— A la priorité dans l'organisation des circuits culturels;

— A une réduction de 10 % sur les droits d'inscription aux stages P.E.C.

P.E.C. reçoit les adhésions collectives d'écoles, de coopératives, d'amicales laïques, de Maisons de Jeunes, de Foyers Ruraux, qui ont priorité dans l'organisation des circuits culturels.

✱

LOIRE

PEUPLE ET CULTURE de la LOIRE organise trois journées d'études réservées aux animateurs d'éducation populaire du département dont voici le programme :

Session d'études 28-29-30 mai

28 mai à Saint-Etienne :

- Contact avec la Comédie Jean Dasté.
- Club de lecture.

29 mai à Saint-Etienne :

Matin 10 h. :

- Information générale sur P.E.C.
- Exposé sur l'entraînement mental.
- Exposé sur les stages.

Après-midi 15 h. :

- Etude de problèmes sociaux et culturels locaux et régionaux.
- Etude d'expériences et réalisations culturelles locales et régionales.

30 mai.

Matin 10 h. à Montbrison :

- Information générale sur P.E.C.
- Exposé sur l'entraînement mental.
- Exposé sur les stages.
- Etude du milieu local.

Après-midi 15 h. à Saint-Etienne :

Cette séance fait suite à la fois à celles de la veille et à celle du matin.

- Les montages culturels : nature, choix des thèmes, utilisation.
- Les méthodes de travail dans les activités culturelles locales et régionales.
- Synthèse générale des travaux.

COMMENT UTILISER

« REGARDS SUR LES MÉTIERS DU BATIMENT »

Après « Regards Neufs sur la Chanson » nous publions dans notre collection « Regards sur les métiers du Bâtiment ».

Nous voudrions insister sur l'intérêt d'un tel livre pour les éducateurs. PEUPLE ET CULTURE présente des ouvrages sur les techniques d'éducation populaire, mais aussi sur les divers milieux géographiques ou sociaux. « Regards Neufs sur Paris » présentait un Paris souvent peu connu qui est le Paris de la réalité allant de la grande mode jusqu'à la visite des usines Renault. Ce livre permettait d'organiser des visites, des enquêtes, en un mot il aidait l'éducateur qui s'occupe de tourisme de voyages.

« Regards sur le mouvement ouvrier » permettait autour des grandes périodes de la vie ouvrière d'organiser des « montages » qui contribuaient à une meilleure connaissance du milieu ouvrier.

Avec « Regards sur les métiers du Bâtiment » nous avons voulu aller plus loin encore : aider à la connaissance d'un milieu professionnel bien défini.

Nous savons les difficultés rencontrées par les éducateurs pour rassembler la documentation, qui permet de mieux connaître telle ou telle profession. C'est ce travail patient de recherche que nous avons entrepris pour eux et que nous avons voulu mener à bien. Entendons-nous, il ne s'agit nullement d'une étude scientifique qui nécessiterait pour être complète un grand nombre de volumes, il s'agit de présenter de la façon la plus vivante possible les ouvriers du bâtiment.

Fidèles à notre méthode du « montage » nous avons voulu grouper autour de chaque métier un certain nombre de documents, textes, chansons, photos, témoignages, statistiques, immédiatement utilisables par l'animateur.

Comment ? Différentes manières sont possibles. Vous pouvez en vous servant de cet ouvrage préparer un montage pour le « grand public ». La projection, par exemple, d'un film sur « le barrage de la Girotte » précède d'un montage de textes, de chansons, etc. que vous aurez choisis dans le livre, le tout suivi d'une discussion, vous permettra dans votre amicale laïque, votre foyer rural, votre maison de jeunes, etc., d'utiliser efficacement les matériaux que nous mettons à votre disposition. Ces montages ont déjà été expérimentés avec succès. Selon le public auquel vous vous adressez et les moyens dont vous disposez pour modifier votre montage, vous pouvez suivre la même voie.

Vous pouvez encore organiser les cercles d'études sur la vie des travailleurs et utiliser pour ces cercles des documents qui vous sont fournis ici. Nous avons soigneusement choisi des textes qui permettent de retracer l'histoire des différents métiers mais aussi d'autres qui présentent les hommes qui exercent ces métiers, aujourd'hui, dans la vie de tous les jours.

Vous pouvez aussi organiser une enquête locale qui porterait particulièrement sur :

- a) Le besoin de se loger.
- b) Les difficultés rencontrées.
- c) Le recensement de la construction dans la localité.
- d) Les méthodes de construction : artisanat préfabriqué, etc.

e) Le nombre d'ouvriers employés dans le bâtiment, leurs conditions de vie, etc.

Une autre forme possible : demandez à l'ingénieur local du M.R.U. de venir parler devant votre groupe du problème de la reconstruction. Après cet interview vous pouvez préparer un montage de textes en vous servant de « Regards sur les métiers du Bâtiment » qui illustrera cet exposé.

« Regards sur les métiers du Bâtiment » essaie de présenter la vie des ouvriers des différents métiers. Mais d'autres problèmes peuvent et doivent être abordés en particulier dans le milieu rural, le problème de l'eau et de l'électricité. La France réalise un vaste programme pour mettre en valeur ses possibilités en houille blanche. L'Electricité de France peut vous fournir une documentation sur les barrages. En utilisant le film sur « le barrage de la Girotte » et les documents que vous pourrez vous procurer, des veillées extrêmement fructueuses peuvent être réalisées. Vous pouvez pour ces veillées utiliser le roman d'Emmanuel Roblès : « Travail d'hommes » (Editions du Seuil).

Enfin « Regards sur les métiers du Bâtiment » doit vous servir pour des « montages » dans les centres d'apprentissage, les collèges techniques et les centres privés de votre localité.

Notre anthologie vous permettra aussi d'utiliser ses textes dans vos classes au milieu de votre programme.

Nous insistons sur cette idée d'utilisation pédagogique des ouvrages de notre collection. Le plaisir de lire ne doit pas rester égoïste, nous avons le devoir de le partager.

STAGES 1955

FEUILLE D'INSCRIPTION

(à retourner à "Peuple & Culture", Service Stages
14, Rue Monsieur-le-Prince, 14 — (PARIS VI)

Comptes Chèques Postaux 5820-35

Nom :

Prénom :

Profession :

Adresse { durant l'année scolaire :
durant les vacances :

Travaillez-vous (ou allez-vous travailler) dans une organisation péri ou post-scolaire ?

Laquelle ?

Avec quelle fonction ?

Pourquoi désirez-vous vous perfectionner dans la technique étudiée au cours du stage ?

Je demande mon inscription au stage de :

Le droit d'inscription de :

a été envoyé à votre Compte C. C. P. le :
dès réception de l'acceptation de ma candidature.

En cas d'empêchement, je m'engage à vous avertir 8 jours avant l'ouverture du stage faute de quoi les droits d'inscription vous resteront acquis.

A , le

Signature :

Joindre un timbre pour la réponse.

Veuillez me faire parvenir :

**Collection « PEUPLE & CULTURE »
aux « EDITIONS du SEUIL » ⁽¹⁾**

	frcs
Regards neufs sur le Tourisme	330
Regards neufs sur la Lecture (En réimpression)	
Regards neufs sur le Sport (En réimpression)	
Regards neufs sur la Photographie	330
Regards neufs sur les Jeux Olympiques	390
Regards sur le Mouvement Ouvrier	390
Regards neufs sur Paris	450
Regards neufs sur le Cinéma	750
Regards neufs sur la Chanson	600
Regards sur les Métiers du Bâtiment	480
Récit de la XV^e Olympiade (hors collection) ..	390

Nom

Prénom

Adresse

L'envoi sera fait dès réception à notre **C. C. P. PARIS 5820-35**
de la somme de

⁽¹⁾ Devant le titre de chaque ouvrage, inscrire le nombre d'exemplaires demandés

FICHES DE LECTURE

Je désire recevoir les fiches de lecture suivantes :

..... <i>Le Père Goriot</i> (Honoré de Balzac)...	60 fr.
..... <i>Colas Breugnon</i> (Romain Rolland)(En réimpression)	
..... <i>Des Souris et des Hommes</i> (John Steinbeck).(En réimpr.)	
..... <i>La Route de la Liberté</i> (Howard Fast).....	60 fr.
..... <i>L'Enfant</i> (Jules Vallès)..... ..(En réimpr.)	
..... <i>L'Insurgé</i> (Jules Vallès).....	60 fr.
..... <i>La Guerre des Boutons</i> (Louis Pergaud)	60 fr.
..... <i>Les Gouverneurs de la Rosée</i> (Jacques Roumain).	60 fr.
..... <i>La Grande Maison</i> (Mohammed Dib)	60 fr.
..... <i>Le Vieil Homme et la Mer</i> (Hemingway)	60 fr.
..... <i>Vol de Nuit</i> (Saint-Exupéry)	60 fr.
..... <i>Poil de Carotte</i> (Jules Renard)	60 fr.
..... <i>La Guerre du Feu</i> (Rosny) pour adolescent	60 fr.
..... <i>Terre des Hommes</i> (Saint-Exupéry).....	60 fr.
..... <i>Le Grand Meaulnes</i> (Alain Fournier).....	60 fr.

FICHE DE LECTURE ET CINÉMA

..... <i>Le Rouge et le Noir</i> (Stendhal).....	100 fr.
--	----------------

FICHE MUSICALE

..... <i>Pétrouchka</i> (Igor Stravinsky).....	60 fr.
--	---------------

FICHE DE CINÉMA ⁽¹⁾

RONÉOTYPÉES

(Encore disponibles)

..... Monsieur Vincent.....	50 Fr.
..... Farrebique	50 Fr.
..... Hôtel du Nord	50 Fr.
..... Copie conforme.....	50 Fr.
..... D'Homme à Homme	50 Fr.
..... La Belle et la Bête.....	50 Fr.
..... Monsieur Verdoux	100 Fr.
..... A nous la Liberté	50 Fr.
..... Antoine et Antoinette.....	50 Fr.
..... Altitude 3.200	50 Fr.
..... Les Jeux sont faits....	50 Fr.
..... Le Père tranquille	50 Fr.
..... Patrie.....	50 Fr.
..... Les Portes de la Nuit.....	50 Fr.

MONTAGE DE TEXTES

..... <i>Les Jeux Olympiques</i>	60 fr.
--	--------

DOCUMENT PÉDAGOGIQUE

..... <i>Pédagogie Générale de l'Education Populaire dans le Groupe Polyvalent</i>	60 fr.
--	--------

DOCUMENT CINÉMA

..... <i>Le Court Métrage</i>	60 fr.
-------------------------------------	--------

REPORTAGE

..... <i>Les IV^{es} Championnats d'Europe d'Athlétisme</i> ...	60 fr.
---	--------

(1) Devant les titres de chaque ouvrage inscrire le nombre d'exemplaires demandés

CORRESPONDANTS DÉPARTEMENTAUX

M. PERRIER	Inspection Jeunesse et Sports, PRIVAS (Ardèche)
M. JULIENNE	Instituteur à CHEUX (Calvados)
M. DELBREILH	116, Avenue Camille Pujol, TOULOUSE (Hte Garonne)
M. FERLET	Directeur d'École, BRIGNOUD (Isère)
M. ZIANO	18, Rue Eustache de Conflans, CHALONS-S-/MARNE (Marne)
M. SABATIER	189, Bd Joffre, CASABLANCA (Maroc)
M. CARTIER	Inspecteur Jeunesse et Sports. Boîte Postale 51, VANNES (Morbihan).
M. MORET	Éducateur - LE PALAIS (Morbihan)
M. PLATEL	PHALAMPIN (Nord)
M. MOREL	112, Rue Nationale, TOURCOING (Nord)
M. JEAN	Professeur, 39, Rue de la Rivière, LE MANS (Sarthe)
M. ALLO	Instituteur, MAZAUGUES (Var)

RÉGIONS

Adresses des Délégations Régionales

BASSES - PYRÉNÉES : M^{me} Cazanave, institutrice,
GÉLOS (B.-P.)

CORREZE : M. Eymard, instituteur,
Pièce St-AVID TULLE (Corrèze)

DROME : M. Fosse, Professeur
87, Rue des Alpes, VALENCE

HAUTE-SAVOIE : M. Helfgott
6 bis, Rue de la Paix, ANNECY (Haute-Savoie)

LOIRE : M. Martin
Cité Montplaisir - Bâtiment 9 - St-ÉTIENNE

MOSELLE : M. Deny
13, Quai Richepance, METZ (Moselle)

REGION PARISIENNE : M. Rivenc
14, Rue Monsieur-le-Prince, PARIS VI^e

SEINE-MARITIME : M. Ader
Immeuble A, Boulevard d'Orléans, ROUEN
(Seine-Maritime)

ALGÉRIE : M^{me} Michon
9, Place Lavigerie, Palais d'Hiver, ALGER

SUISSE : « Connaitre »
5, Boulevard des Philosophes, GENEVE